



**INDRE-ET-LOIRE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°37-2023-09014

PUBLIÉ LE 1 SEPTEMBRE 2023

# Sommaire

## **Direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités /**

37-2023-09-01-00116 - Décision de subdélégation de signature en matière de compétences de Mme Guillemette RABIN, directrice départementale de l'emploi du travail et des solidarités d'Indre-et-Loire (3 pages)

Page 3

Direction départementale de l'emploi, du travail  
et des solidarités

37-2023-09-01-00116

Décision de subdélégation de signature en  
matière de compétences de Mme Guillemette  
RABIN, directrice départementale de l'emploi du  
travail et des solidarités d'Indre-et-Loire

**DÉCISION**  
**donnant délégation de signature aux agents**  
**de la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités**  
**(article 44-I du décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié)**

La directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités ;

VU le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles L.221-2 (second alinéa) et L.243-3 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements, et notamment le 2° de l'article 43 et le I de l'article 44 ;

VU l'arrêté du ministre de l'intérieur du 9 juin 2023 portant nomination de Mme Guillemette RABIN dans ses fonctions de directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités d'Indre-et-Loire pour une durée de quatre ans à compter du 3 juillet 2023 ;

VU l'arrêté du préfet d'Indre-et-Loire en date du 29 juin 2023 donnant délégation de signature à la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités d'Indre-et-Loire ;

**DÉCIDE**

ARTICLE 1<sup>er</sup> : Délégation est consentie aux agents en poste à la DDETS 37 pour signer dans le cadre de leurs attributions les actes mentionnés dans les différentes annexes de l'arrêté de délégation à la directrice départementale de l'emploi, du travail et des solidarités en date du 29 juin 2023.

- Chapitre I : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint
- Chapitre II : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État  
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale  
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Chapitre III : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État  
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale  
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Chapitre IV : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État  
M. Paul SEHKI, attaché d'administration de l'État  
Mme Catherine ROCHER, adjointe administrative (cartes de stationnement pour handicapés)
- Chapitre V : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État  
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale  
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale  
Mme Cathy ANDRIAHAMISON, adjointe administrative  
Mme Jessica SILVA, adjointe administrative

- Chapitre VI : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État  
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale  
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Chapitre VII : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Renaud VIEILLERIBIÈRE, attaché d'administration de l'État  
Mme Marielle FRÉTIER, attachée d'administration de l'État  
Mme Nathalie THEVENOT-DESHAIES, attachée d'administration de l'État  
Mme Céline BLANCHET, attachée principale d'administration de l'État  
Mme Audrey GAUTERON, secrétaire administrative (commission de coordination des actions de prévention des expulsions locatives)
- Chapitre VIII : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État  
M. Guilhem GALODÉ, inspecteur hors classe de l'action sanitaire et sociale  
Mme Sabrina LE LUHERNE, inspectrice de l'action sanitaire et sociale
- Chapitre IX : M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Renaud VIEILLERIBIÈRE, attaché d'administration de l'État  
Mme Nathalie THEVENOT-DESHAIES, attachée d'administration de l'État
- Chapitre X : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Claire FRADET, attachée principale d'administration de l'État  
Mme Sandra FONTAINE, attachée d'administration de l'État
- Chapitre XI : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Marie ROUSSEL-STADNICKI, déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité
- Chapitre XII : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Gaël VILLOT, directeur adjoint du travail, responsable du service renseignements et section centrale travail  
Mme Bérénice MOREL, directrice adjointe du travail, responsable d'unité de contrôle  
M. Bruno ROUSSEAU, directeur adjoint du travail, responsable d'unité de contrôle
- Chapitre XIII : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
M. Gaël VILLOT, directeur adjoint du travail, responsable du service renseignements et section centrale travail  
Mme Bérénice MOREL, directrice adjointe du travail, responsable d'unité de contrôle  
M. Bruno ROUSSEAU, directeur adjoint du travail, responsable d'unité de contrôle  
Mme Alexandra CURIAL, inspectrice du travail
- Chapitre XIV : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Bérénice MOREL, directrice adjointe du travail, responsable d'unité de contrôle  
M. Bruno ROUSSEAU, directeur adjoint du travail, responsable d'unité de contrôle
- Chapitre XV : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État  
Mme Alexandra CURIAL, inspectrice du travail

- Chapitre XVI : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Alexandra CURIAL, inspectrice du travail
- Chapitre XVII : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
- Chapitre XVIII : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
- Chapitre XIX : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État
- Chapitre XX : M. Thierry GROSSIN-MOTTI, directeur départemental adjoint  
M. Bruno PÉPIN, directeur départemental adjoint  
Mme Sylvie JARLES, attachée principale d'administration de l'État

ARTICLE 2 : Toutes les dispositions antérieures à la présente décision sont abrogées.

ARTICLE 3 : La présente décision entre en vigueur immédiatement à compter de sa publication.

ARTICLE 4 : Les agents titulaires d'une délégation de signature sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Indre-et-Loire.

Tours, le 1<sup>er</sup> septembre 2023  
La directrice départementale  
de l'emploi, du travail et des solidarités  
Guillemette RABIN